

Journée d'étude 2013



© Kim Reinick/ Shutterstock

La responsabilité juridique en petite enfance : quelles nouvelles problématiques ? Quelles solutions sur le terrain ?

Regards croisés entre droit, management et communication

Avec Jeanne CAPODANO
Juriste spécialisée, médiatrice, consultante et formatrice

De 9h à 16h30

Avignon (Le Pontet) le jeudi 21 mars 2013

Paris le jeudi 18 avril 2013

Lille (Loos) le mardi 28 mai 2013

Lyon le jeudi 10 octobre 2013

Aubagne le jeudi 21 novembre 2013

Tarif : étudiants 40 € - Individuels : 80 € - Formation continue : 130 €

Téléchargez le programme et le bulletin d'inscription sur www.jeanneapodano.com



Journée d'étude 2013 : « La responsabilité juridique en petite enfance »

Vous êtes :

- professionnel des établissements ou services d'accueil de jeunes enfants, relais assistants maternels, ludothèque : médecin, infirmier, puériculteur, auxiliaire de puériculture, psychologue, psychomotricien, éducateur de jeunes enfants, éducateur spécialisé, autre professionnel,...
- cadre petite enfance
- professionnel de PMI
- maire ou élu chargé de la petite enfance
- président d'association gérant un établissement d'accueil de jeunes enfants
- étudiant du secteur petite enfance

- Vous constatez une augmentation de la complexité du travail sur le terrain.
- Vous rencontrez des situations qui suscitent des questions sur la responsabilité juridique : hygiène, sécurité, protection de l'enfance, secret professionnel, continuité de la fonction de direction, prise en charge d'enfants porteurs de handicap, administration de médicaments, incidents de la vie quotidienne, ... Dans ces situations, qui peut être responsable de quoi ? Jusqu'ou ?
- Vous rencontrez des difficultés à trouver les réponses, car elles sont éparpillées dans divers domaines de droit (civil, pénal, administratif) et diverses sources (loi, décrets, jurisprudence, ...). Vous constatez aussi que le droit n'est pas toujours aussi clair qu'on pourrait le souhaiter ni tout à fait adapté aux cas rencontrés.
- Dans un contexte où la tendance est à l'augmentation des procédures judiciaires, vous souhaitez savoir comment éviter ou réduire ce risque.

L'apport de cette journée :

- ⇒ Un apport théorique clair et synthétique, à l'aide d'un diaporama.
- ⇒ Le lien avec le terrain par des exemples concrets.
- ⇒ Des temps de débat et l'occasion d'échanger avec d'autres professionnels
- ⇒ Une approche originale : le « regard croisé » entre droit, management et communication pour découvrir comment intégrer les aspects juridiques avec le travail en équipe, les relations avec les partenaires et la communication avec les parents.

>>> Les bénéfices escomptés : un gain en clarté et en tranquillité pour vous et votre équipe.

Votre intervenante



Jeanne CAPODANO est juriste spécialisée, formatrice et consultante avec une expérience de plus de 15 ans dans le secteur de la petite enfance. Ses sujets de spécialité sont la responsabilité juridique, le secret professionnel, la protection de l'enfance, la protection des majeurs vulnérables,...

Elle a aussi exercé en tant que juriste de contentieux, conciliateur de justice, médiatrice familiale et coordinatrice de projet en faveur des personnes porteuses de handicap. Elle est de double nationalité française et canadienne.

Spécificités : une formation pluridisciplinaire en droit, management et médiation.

Diplômes : Maîtrise en droit privé, DEA en droit international (Université de Nice), Maîtrise en droit comparé (Université de San Diego), diplôme en management hôtelier (CERIA, Bruxelles), certificat en médiation familiale et un certificat en médiation dans les organisations.

Principales références : C.N.F.P.T, Conseils Généraux, Mairies, CCAS, Communautés de communes • EAJE • Services d'accueil familial • Relais Assistants Maternels • Ludothèques • Assistants maternels privés et familiaux • Ecole de travail social (dont IESTS de Nice) • CAF • Hôpital BICHAT, Paris, formation de Médiateurs en Santé Publique • Institut Régional d'Administration de Bastia • Université d'Aix-Marseille, IAE d'Aix-en-Provence.



Journée d'étude 2013 : « La responsabilité juridique en petite enfance »

Agenda de la journée

Matin

8h30 : Accueil

9h00 : Ouverture de la journée : quels nouveaux défis pour les professionnels de la petite enfance ? Quelle évolution sur la question de la responsabilité juridique ? Comment transformer le cadre juridique, qui apparaît souvent comme une contrainte, en un élément sécurisant et cohérent avec les objectifs éducatifs et la qualité d'accueil du jeune enfant ?

9h30 : Mieux se repérer : les situations de terrain qui demandent une vigilance particulière

- Se repérer par rapport aux conséquences possibles : distinction entre responsabilité pénale, civile, administrative et disciplinaire.
- Les nouvelles problématiques et les situations "sensibles" aujourd'hui au regard de cette distinction.
- Exemples de cas pratiques en crèche collective, crèche familiale, ludothèque, relais assistants maternels,...

Débat

10h45 : Pause

11h00 : Mieux se repérer : le champ et les limites de la responsabilité

- Se repérer par rapport à la répartition des responsabilités : les hypothèses de responsabilité du personnel, de l'employeur, des parents de l'enfant accueilli, des services de protection maternelle et infantile, des élus, des tiers,...
- Exemples de cas pratiques.

Débat

12h00 : Déjeuner

Après-midi

13h30 : La recherche de solutions : l'apport du «regard croisé» entre droit, management et communication

- Les solutions apportées par le droit, leurs limites. L'intérêt d'une démarche globale et pluridisciplinaire. Les solutions qui émergent par cette approche.
- Exemples de situations et de solutions apportées en crèche collective, crèche familiale, ludothèque, relais assistants maternels,...

Débat

15h00 : Pause

15h30 : La recherche de solutions : l'apport du «regard croisé» entre droit, management et communication (suite).

- Prévenir les procédures judiciaires : l'apport des techniques de résolution amiable des conflits (médiation, négociation, ...) dans la relation avec les parents. Le lien avec les études récentes sur le positionnement des parents vis-à-vis des professionnels de la petite enfance.
- Etude de cas : exemples de situations et de solutions apportées.

Débat

16h30 : Clôture de la journée

Inscriptions

Bulletin d'inscription ci-joint et sur www.jeannecapodano.com

Pour toute information, merci d'envoyer un mail à : contact.ccf@sfr.fr

Informations pratiques

- ▶ **Avignon** : jeudi 21 mars 2013, Salle des Fêtes, 304 avenue Vendôme, 84130 Le Pontet, déjeuner libre.
- ▶ **Paris** : jeudi 18 avril 2013, CEDIAS, 5 Rue las Cases, 75007 Paris, métro Solferino, déjeuner libre.
- ▶ **Lille** : mardi 28 mai 2013, SANTELYS, 351 Rue Ambroise Paré, 59120 Loos, déjeuner en option 13 Euros TTC.
- ▶ **Lyon** : jeudi 10 octobre 2013, Complexe Latreille, 23, rue de Bourgogne, 69009 LYON, déjeuner libre.
- ▶ **Aubagne** : jeudi 21 novembre 2013, Centre des Congrès AGORA, avenue des Paluds, 13784 Aubagne, déjeuner libre.

Journée organisée par l'organisme de formation « Jeanne CAPODANO Conseil & Formation »
39, rue Soulane, Entrée B, 06250 MOUGINS - Tel. 04 92 96 01 61
Siret : 478 464 225 00026 - Code APE 7022Z - N° Formation Professionnelle 93060627806
Exempté de T.V.A. selon les conventions sur la formation professionnelle continue



BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner par courrier à :

Jeanne CAPODANO Conseil & Formation, 39 rue de la Soulane, Entrée B, 06250 MOUGINS
ou par mail (scanné) à : contact.ccf@sfr.fr

Avignon 21 mars 2013

Lyon 10 octobre 2013

Paris 18 avril 2013

Aubagne 21 novembre 2013

Lille 28 mai 2013

Raison sociale ou nom, prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tel..... Mail :@.....

Participant(s) : si plus de 3 participants, merci de joindre la liste en annexe.

	NOM	PRENOM	FONCTION	Lille : déjeunera	
				Oui	Non
1					
2					
3					

Individuel 80 € x _____ = _____ €

Etudiant 40 € x _____ = _____ €

Formation continue (avec convention de formation) 130 € x _____ = _____ €

N° Formation Professionnelle 93060627806

Lille : déj. buffet en option à 13 € à régler sur place par chèque ou espèces, réservation obligatoire.

- **Individuels et étudiants** : joindre un chèque établi à l'ordre de Jeanne CAPODANO Conseil et Formation. Vous recevrez la confirmation d'inscription et la facture acquittée par mail.

- **Formation continue entreprise ou association** : joindre un chèque établi à l'ordre de Jeanne CAPODANO Conseil et Formation. Vous recevrez la convention de formation et la facture acquittée par mail.

- **Formation continue fonction publique** : vous recevrez la convention de formation par mail. Suite à la journée, vous recevrez la facture par mail.

- **Formation continue élus** : possibilité de prise en charge par le fonds de formation des élus (partenariat avec un organisme de formation agréé). Votre collectivité recevra la convention de formation puis la facture par l'organisme agréé partenaire

Ce bulletin signé engage l'organisme payeur et/ou le participant à régler les frais d'inscription et de repas. Le nombre de places étant limité, une annulation à moins de 30 jours avant la journée ne pourra être remboursée. Les remplacements sont admis avec demande par écrit (mail ou courrier).

Date : ____/____/____

Signature obligatoire :

Nom : _____